

SAINT VINCENT DE PAUL
“HISTOIRE DU CHARISME DE SAINT VINCENT DE PAUL“
L'ASPECT SPIRITUEL

La Vocation à la vie spirituelle missionnaire

Bernard Koch, C.M.

Nous pouvons dire que **le charisme de Vincent de Paul est la Charité, amour affectif et actif pour Dieu et pour le prochain, avec ses multiples implications et applications.**

Ce travail est-il donc terminé ?

Non, car c'est l'histoire de ce charisme qui est demandée.

Nous allons découvrir bien successivement d'autres dons ou charismes, tous **impliqués dans les applications de la Charité, comme conditions ou moyens pour un meilleur service.**

Deux grandes phases marquent sa trajectoire : **l'apparition ou l'acquisition de dons ou charismes**, de ses origines à son premier engagement au service spirituel puis corporel des pauvres, en 1613/1617, **puis les mises en œuvre concrètes de ses **acquits** [**acquis**]**, dons ou charismes, dans l'exercice, l'application de la Charité, son grand charisme unifiant les autres.

Les subdivisions seront les dates des étapes, repères approximatifs dans sa trajectoire.

Avant de présenter ses étapes, il est bon de prendre connaissance de ce qu'il a reçu de son entourage et qui a joué sur ses orientations. Dieu nous appelle et nous attend par bien des intermédiaires, des signes, longtemps à l'avance, comme pour Jérémie. Il en va de même pour chacun de nous, évidemment.

Ce qu'il a reçu de ses ascendants, 1342-1597, de ses ancêtres à ses 16 ans.

La lignée de son père.

En 990 il existe en Languedoc le château Paulianum.

En 1342 nous voyons un **Pierre De Paul** et un **Jean De Paul** écuyers dans l'armée victorieuse des languedociens contre les Anglais, en 1364, ce **Jean De Paul** reçoit en donation du roi les biens d'un vaincu, Jacotin, de **Berno, en Gascogne**, à peu près entre Dax et Bordeaux, le voici donc établi en Gascogne. **120 ans après, en 1486, au sud de Berno, à Pouy, une Bertrande De Paul**, village nommé aujourd'hui Saint-Vincent de Paul, où Vincent naîtra 100 ans après en 1581. En 1509, à **Pouy encore** nous voyons une **Vincentina De Paul**.

Et nous trouvons toujours à **Pouy en 1581** un **Jean De Paul, père de Vincent de Paul**.

Il y avait des De Paul aussi autour de Dax, un sergent royal à Poyanne en 1545, un autre Jean de Paul chanoine à Dax en 1564, et dans les années 1580/1590, un Étienne de Paul prieur de Poymartet et **une Bertrande de Paul** marchande de tissu à Dax.

La migration avait continué au sud, franchissant les Pyrénées ; nous voyons **un Jean De Paul**, dominicain, aux environs de Saragosse, **en 1498 puis d'autres**. Il est probable qu'ils avaient des liens de parenté et que le jeune Vincent soit allé les voir.

Les De Paul de Pouy figurent dans la liste des possesseurs de fiefs, terres libres. Jean de Paul était donc un notable, "capcazal", chef de maison, pas forcément riche, les terres étant

de peu de rendement. Ces cultivateurs ne possédaient que des bœufs, pas de chevaux, mais leur rang social leur permettait d'être à l'aise dans les relations humaines.

Le jeune Vincent sera vite au courant des travaux à faire à la campagne ainsi que des droits et des devoirs d'un paysan.

1. Première apparition de dons reçus, d'aptitudes acquises, sans qu'on puisse parler de charisme, simplement les voies de la Providence passaient par là.

Du côté de sa mère, Bertrande de Moras ou du Morar, fille de Pierre du Morar.

Les de Moras ou du Morar possédaient **une assez grande ferme, Morar**, une vingtaine de kilomètres au sud de Dax, et tout **le domaine de la "caverie de Peyrous**, la terre était noble, pas forcément **le possesseur**, mais il était chargé de l'ordre et de la sécurité, donc au fait du droit et des procédures et **doté de chevaux et d'armes**,

2. Deuxième don, qui lui sera très utile en bien des circonstances, dès la première lettre qui nous reste nous voyons **Vincent cavalier excellent** ; c'était la moto de l'époque. Faut-il parler de charisme ?, non mais de moyen d'action, providentiel, son charisme, le deuxième, sera l'art de s'en servir, il y était expert.

Il y avait deux oncles, **Jacques du Morar**, qui succéda à son père comme cavier de Peyrous, et **Jean du Morar, juriste, avocat et procureur du Roi au Présidial tribunal de Dax**. **Il reçut là bien des connaissances en droit et en procédure**, déjà remarquables dès sa première lettre.¹

3. Encore un don de la Providence, le troisième.

Ils étaient **en relation avec les nobles des alentours, dont les De Gramont, princes de Bidache**, à une trentaine de kilomètres au sud de Dax, **eux mêmes en relation avec Henri IV**, roi de Navarre avant d'être roi de France.

4. Nous voyons par là même des liens se tisser peu à peu pour le jeune Vincent, et des relations jusqu'en haut lieu.

Voilà encore **des dons, des grâces, quatrième don de la Providence, „charisme”, ou „multiples charismes”?**

Avant ses 16 ans, donc 1581 - 1597 (il a dit une douzaine de fois son âge), nous savons peu de faits précis sur lui, quelques souvenirs de sa part et de ses compatriotes. Il menait sa vie d'écolier en aidant ses parents selon ses forces.

Jeunes années, débuts brillants, de 16 à 24 ans, 1597-1605

Nous voyons qu'il était très pressé, et pas du tout pour fonder un Institut religieux, simplement gagner sa vie, ou avoir des revenus.

Sa vocation de prêtre ? C'est son protecteur, Monsieur de Comet, avocat à Dax et juge à Pouy, qui l'a poussé à entreprendre des études de théologie, ne serait-ce que **pour pouvoir bénéficier de revenus ecclésiastiques**, ce qui était le moyen le moins onéreux et très courant de faire des études pour les gens de moyenne condition.

Vincent y répondit avec empressement, **si pressé qu'il fut tonsuré à 15 ans et demi et reçut le même jour les quatre Ordres mineurs**, Portier, Lecteur, Exorciste, Acolyte, le

¹ Elles ont été analysées par le Chanoine FOURNIER, *Saint Vincent canoniste*, dans *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1929-4, tome 94, n° 375, pp. 767-772.

Vendredi 20 décembre 1596, pour lesquels il n'y avait pas d'âge minimum requis. L'Évêque de Dax n'avait pas reçu ses Bulles de Rome, **c'est l'Évêque de Tarbes, Salvat d'Iharse, un familier des De Gramont, qui les lui conféra, dans l'église de Bidache, chez les Gramont, comme par hasard : conséquence des relations de la famille de sa mère.** Il y en aura d'autres.

Il a aussitôt commencé **la théologie, à Saragosse.** Les Jésuites de Saragosse ont la tradition qu'il logeait chez eux, et dans ses écrits on lit des souvenirs sur les Universités d'Espagne et l'austérité des Carmélites de Saragosse.



Son père est mort vers la fin de 1598, son testament est du Samedi 7 février 1598.

Jeunes années, débuts brillants, de 16 à 24 ans, 1597-1605

Il avait sa mère à charge et ses jeunes frères et sœurs ; n'ayant plus de ressources pour ses études, il devait travailler pour lui et sa famille. Il alla continuer les études à **Toulouse, plus facile d'accès, en 1597 ou 1598**, obtenant des subsistances comme directeur d'un petit pensionnat d'étudiants.

Il est ordonné Sous-Diacre à Tarbes, encore par Salvat D'Iharse, **le Samedi 19 septembre 1598, et curé de Tilh, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Dax**, Dax n'ayant toujours pas d'Évêque. Il était courant d'être curé de paroisse avant d'être Prêtre, in vicaire faisant le travail. **Il avait 17 ans, et trois mois après, il fut ordonné Diacre, le Samedi 19 décembre 1598.**

Or l'âge requis par le Concile de Tente, canon XII de sa 23^e Session était de 21 ans pour le Sous-Diaconat, 22 pour le diaconat et 24 ans pour la Prêtrise. Il fut donc sous-diacre 4 ans avant l'âge requis et diacre 5 ans avant: vraiment pressé!

Il reçoit, toujours du Vicaire Général, le Lundi 13 septembre 1599, les *Lettres dimissoriales pour la Prêtrise*, « **étant reconnu capable, suffisant, et d'âge légitime** »!

Un an après, **le Samedi 23 septembre 1600, il est ordonné Prêtre par l'Évêque de Périgueux à Château-l'Évêque, à 19 ans et demi**, la cathédrale de Périgueux n'était pas encore réparée des dévastations par les protestants. **C'était 4 ans avant la fin de ses études de théologie et 5 ans avant l'âge requis; peut-on être plus pressé?**

Un peu plus tard Richelieu fut sacré Évêque à 22 ans! C'était littéralement mentir, tricher, car Vincent savait très bien son âge. Dans les textes qui nous restent, il déclare **12 fois très clairement** son âge ! C'était assez courant, sans doute depuis des siècles.

À partir des années 1650 il n'en allait plus de même, à la mort de Monsieur Vincent **ses confrères** ne pouvaient avouer que leur Supérieur Général avait été ordonné Prêtre à 19 ans au lieu de 24. À leur tour ils usèrent d'une supercherie, **ils le firent naître en 1576**, donc Prêtre à 24 ans... En 1660 on l'a publié mort à 84 ans - au lieu de 79... Ce n'est qu'au XX^e siècle que le Père COSTE, en publiant davantage de textes que ses prédécesseurs, a pu établir la vérité.

5. Ordonné Prêtre, nous sommes au cinquième don de la Providence, le plus riche, bien que ce ne soit pas par des voies droites, c'est tout de même un grand charisme, la possibilité de réaliser le corps sacramentel, à l'Eucharistie, et le corps mystique du Christ, à la confession et catéchèse.

Il n'en a pas encore conscience, il a été trop pressé d'y arriver pour pouvoir prendre conscience, il reste au désir de bénéfices ecclésiastiques.

Notons que jusqu'ici ses orientations et décisions se firent soit sous l'impulsion d'autrui soit sous l'influence des événements, comme la mort de son père, et d'autres.

Nous verrons que cela sera constant.

Il termine brillamment ses études par le baccalauréat en Théologie et la Licence d'enseigner en octobre 1604, documents trouvés à sa mort, et **il a certainement enseigné en 1604-1605**, sur la grâce divine et la liberté humaine, programme de toute première année d'enseignement ; on en saisit des traces au long de ses écrits.

6. Autre don de la Providence, disons sixième, pas reçu d'autres cette fois, mais de son travail., **ses connaissances en théologie jointes à sa proximité du peuple** depuis son enfance le rendront bon prédicateur, pédagogue, et imbattable lors de la querelle janséniste.

Nous ne savons encore rien de sa vie de foi... Sa trajectoire restait basée sur **le désir d'arriver à assurer l'avenir de sa famille, grâce à l'état ecclésiastique.**

C'est plus tard que ce désir sera lentement purifié et mûri par des échecs et le contact avec la misère.

Il vivait dans une région et une époque de foi et de malheurs, religion et politique étaient très imbriquées. Foi, et brutalité, au cours des sauvages guerres de religion, spécialement dans sa grande région de Béarn et Gascogne, ravagée systématiquement par les bandes protestantes. **Il n'en gardera pourtant pas rancune et prêchera toujours le dialogue paisible avec les Réformés.**

Mise à l'épreuve, de 24 à 27 ans, 1605-1608

Son premier gros échec ne se fit pas attendre. Ayant échoué dans une démarche à Bordeaux, qu'il ne révèle pas, il part **en fin juin 1605** à la poursuite d'un escroc qui a subtilisé un héritage qui lui était dû, **jusqu'à Marseille**, d'où il revient par mer en juillet pour accoster à Narbonne, à une date mal choisie, où les pirates barbaresques guettaient les navires revenant de la foire de Beaucaire. Le bateau est capturé, et en guise d'héritage, **il se retrouve esclave à Tunis.** Terrible expérience.

L'analyse de cette lettre montre qu'il avait déjà **des connaissances exceptionnelles d'économie, de droit et de procédures, avec les termes techniques, reçues de sa famille,**

nous l'avons vu, et de ses études en Université. Rien ne permet donc de douter de la véracité de sa captivité.

Il s'en tire au mieux, ce qui très rare et a servi d'argument à ceux qui nient sa captivité.

Notons d'abord **le régime turc est moins dur à Tunis qu'à Alger**, tous les récits de dures captivités se passent à Alger. D'autre part il a été acheté par des particuliers, ils tenaient à avoir des esclaves en état de bien travailler, à la différence de l'embrigadement dans les services de la ville ou aux galères. Sa bonne volonté ses capacités de relations jointes à son aptitude à apprendre des langues - en Barbarie on parlait alors un mélange d'arabe, d'espagnol et d'italien - le mettent en bonnes grâces auprès de ses quatre propriétaires successifs. Il s'instruit des mœurs de ces pays; les consignes qu'il écrira plus tard à ses confrères envoyés au service des esclaves à Alger et Tunis montrent une connaissance parfaite des usages et des mentalités de ces pays et de la conduite à y tenir.

Notons enfin la conformité du récit de l'évasion avec les circonstances réelles; devenu musulman, le renégat a des facilités pour trouver de l'aide et préparer discrètement un petit bateau. **Vincent s'étonne des dix mois d'attente**², c'est la preuve que ce maître pourvoyait aux diverses conditions: **savoir la date favorable**, qui est effectivement **en juin**, période où les pirates ont quitté le port, donc sous moins de regards, et opèrent sur les côtes d'Italie avant d'aller rejoindre l'embouchure du Rhône en juillet, qu'ils laissent donc libre en juin ; juin est aussi le moment où les vents sont favorables et les tempêtes moins fréquentes, ce que les pirates barbaresques utilisent depuis longtemps.

Deux ans de perdus, que de temps pour enfin commencer de parvenir à ses projets.

7. Sa captivité fut sans doute **la première étape dans sa découverte qu'il faut savoir attendre, et nouveau don de la Providence, disons septième.**

Nous savons la suite, arrivée à Aigues-Mortes puis en Avignon, où il se lie avec le Nonce, qui allait finir son mandat et qui l'emmène avec lui **à Rome**, où il espère pouvoir trouver plus facilement qu'en France, auprès du Saint-Siège, la nomination à un poste rentable dans un diocèse de France, ce qui lui permettrait aussi de rembourser ses dettes.

Cette longue lettre nous révèle où en était sa vie de foi à 26 ans - ou ce qu'il avait dû prendre l'habitude d'en dire.

Elle n'a jamais été étudiée sous cet angle, on se cantonnait sur la captivité, pour la nier ou l'affirmer, un arbre cachait toute une forêt.

Il ne nomme pas Jésus ni le Saint-Esprit, Dieu est surtout vu comme **Providence**, en laquelle il a une grande confiance, et il utilise la dénomination des romains païens, **la Fortune**, déesse du sort. Par contre **la Verge [Vierge] Marie** tient une grande place dans sa dévotion, il a une grande confiance dans son intercession, il pouvait en parler, à Tunis, elle est vénérée chez les musulmans aussi.

Jésus et la Trinité vivaient pourtant en lui, nous le savons par deux de ses premiers sermons qui nous restent, de cinq ou six ans après.

Il avait la **conception moliniste** des relations entre la prédestination et notre libre arbitre dans sa manière de parler de la mort du frère de son bienfaiteur : «il n'est point mort ... parce que Dieu avait ... compté le nombre de ses jours être tel, mais Dieu l'avait prévu ainsi et le nombre de ses jours a été connu être tel qu'il a été, parce qu'il est mort lorsqu'il est

² SV, I, 10.

mort», c'est-à-dire en vertu du jeu des causes naturelles, la "science moyenne" du jésuite Molina.

Dernier point: **tout ce récit est motivé par sa recherche de revenus**, jusqu'à Bordeaux puis à Marseille. **Que cherche-il maintenant**, arrivé en Avignon, ville papale? **Laissons lui** [☒ Laissons-lui] la parole, **le 24 juillet 1607**, SV, I, page 11:

«Mondit seigneur [le Vice-Légit], sachant comme je suis homme d'église, m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes ordres, **m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice.**»

À Rome, outre quelques études **il se met à visiter les affligés, pauvres, malades, blessés**, en lien avec les religieux de Jean de Dieu et de Camille de Lellis et des Confréries de Charité de laïcs.

Il en parlera plus tard, comme l'abeille il en fera son miel. **Là encore les appels ou grâces de Dieu lui viennent au cours de rencontres.**

Ses espoirs d'obtenir une bonne situation par l'intermédiaire de Cardinaux sont déçus, il amuse le monde, sans plus. Finalement il n'a rien obtenu de ce qu'il espérait et **il écrira plus tard qu'à Rome il ne faut pas être pressé**, sinon on échoue.

Encore un an pour rien... Deuxième étape dans sa découverte qu'il faut savoir attendre, accepter les contretemps...

8. Il a toutefois appris bien des choses et rencontré bien des personnages dont il s'inspirera ou qui pourront l'aider. Il a aussi découvert **sa faculté de s'adapter**, avec souplesse, sans affrontement, à des situations très diverses ou inattendues, savoir faire front: **encore un don de la Providence, le huitième, un de ses "charismes"**.

Dans la deuxième lettre, de Rome le 28 février 1608, SV, I, page 15, il cherche encore «**le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoir, à ces fins, quelque honnête bénéfice en France, à quoi m'est nécessaire extrêmement une copie de mes lettres d'ordres**»

Nous voyons une fois de plus **comment il oriente sa vie - ou les vues de Dieu sur lui - à partir de l'intervention d'autres personnes.**

Alternances, de 27 à 32 ans, 1608-1613

Il quitte Rome pour la France, vers octobre ou novembre 1608.

C'est à Paris qu'il arrive, pourquoi pas dans sa Gascogne natale, comme il aurait dû, pour retrouver sa famille, son enseignement et rembourser ses dettes?

Son premier biographe, Louis Abelly, écrit, l'ayant entendu de lui ou de confrères à qui il l'aurait dit, qu'il était porteur d'un document important à envoyer au roi de France Henri IV en toute discrétion. Quelques modernes l'avaient mis en doute, vers 1930.³ Toutefois Abelly ne peut l'avoir inventé.

Vincent avait eu le temps de se faire connaître à Rome, de parler de ses relations avec son Évêque, ami d'Henri IV, qui était connu à Rome, il aurait pu se voir confier cette mission.

³ Pierre COSTE, Prêtre de la Mission, *Monsieur Vincent, le grand saint du grand siècle*, Tome I, page 60.

Vers 1940/1950, le Lazariste Joseph GUICHARD, grand explorateur d'Archives et de Bibliothèques, a cherché quel document aurait été porté à Paris vers octobre 1608, il a trouvé une piste, notée dans ses Cahiers. ⁴ Il a découvert dans l'*Histoire des Évêques de Metz*, par le R.P. Meurisse, aux pages. 654-666 et 667-674, la mention de deux *Bulles* du Pape donnant le titre d'Évêque de Metz au jeune Henry de Bourbon-Verneuil, âgé de 7 ans, bâtard d'Henri IV avec la marquise de Verneuil, doté de revenus sur les biens de l'Évêché, et nommant le vieux Cardinal de Givry Évêque effectif de Metz.

On peut supposer que ce sont ces *Bulles* que Vincent avait eu à transmettre.

Ce passage à Paris va faire basculer toute sa vie; s'il était rentré au pays, il aurait sans doute fait une belle carrière, il ne serait pas devenu plus tard un personnage national...

Il a sans doute remis ces documents confidentiels directement à Henri IV; très vite il fait partie des aumôniers (distributeurs d'aumônes) de la reine Marguerite de Valois, probablement grâce à son Évêque de Dax, ami d'Henri IV, lui-même premier aumônier. Cela lui donne accès à ce palais où il se fait encore des amis.

Il partage le logement d'un ami de passage, dans le quartier des Gascons, le juge de Sore, Bertrand Du Lou ; un jour où il était malade, le garçon de l'apothicaire venu lui apporter une potion a vu la bourse de Bertrand et l'a prise, à l'insu de Vincent. Bertrand accusa Vincent du vol, l'expulsa, le raconta à Bérulle et le fit accuser publiquement à l'église paroissiale. Vincent se contenta de dire que Dieu savait la vérité . Le voleur est venu s'accuser six mois après, après un autre larcin ailleurs.

9. C'était une épreuve terrible, il avait vécu ce qu'est perdre la liberté, il vient de perdre l'honneur contre toute vérité. Il en a encore parlé plus tard. **Il a appris à supporter les calomnies, nouveau don de la Providence, un neuvième,** dans la ligne du huitième, savoir s'adapter, **nouveau charisme,** nécessaire, car au long de sa vie il souffrit parfois de calomnies.

Il se lie à des bons prêtres, dont M. de Bérulle, prêtre qui participe à la réforme du clergé.

Durant ses études il s'était procuré des livres en espagnol, dont ceux de la Mère Thérèse d'Avila. Bérulle l'amène non seulement à approfondir sa vie d'union à Dieu mais à vivre en prêtre et pasteur. Vincent y progresse assez vite, tout en cherchant encore des ressources.

Au printemps 1610 des démarches assez complexes étaient en cours, et le 17 mai **1610** l'Évêque d'Aix en Provence, qui réside à Paris, résilie en sa faveur **l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes,** près de la Rochelle. C'est confirmé le Vendredi 27 août 1610 par le Pape Paul V, qui signe la *Bulle* de nomination d'Abbé de Saint-Léonard. **Il va en prendre possession officiellement le Samedi 16 octobre 1610.** Son espoir de retourner au pays se précise.

Enfin arrivé?

Non, les déboires recommencent!

Cette abbaye est ruinée par les protestants et sans moines, il ne reste que le métayer qui en cultive les terres. Il faudra reconstruire et faire venir des moines, avec les maigres revenus versés par le métayer.

⁴ Joseph GUICHARD, Lazariste, *Notes et Documents*, Tome I, XII, pp. 167-175 pour Henri de Bourbon et 147-188 pour le Cardinal de Givry. Scannés.

En outre **dès le 10 novembre** un concurrent l'assigne en **procès**, pour partager les revenus... Il lui faudra payer les séances du procès, qui va durer longtemps, et **venir plusieurs fois à La Rochelle**.

C'était une **république protestante**, refusant d'obéir au roi et d'appliquer l'Édit de Nantes, ne laissant que très peu de droits aux catholiques. **Vincent y verra de près la vie des protestants et retiendra leur soin de faire le catéchisme**, même aux adultes. Il y rencontrera l'excellent curé catholique. De là il ira sans doute au moins une fois à son pays.

10 et 11. Expériences de plus, deux nouveaux dons de la Providence, disons dixième et onzième, • découverte des aléas des accessions à certains postes,

• et première mise en œuvre de ses connaissances en droit et en procédures, application de son troisième charisme. Cela le prépare à de futures procédures pour défendre les biens de pauvres.

Ce n'est que le Samedi 29 octobre 1616 qu'il en finira avec ces procès, ayant enfin trouvé un successeur comme Abbé...

Tenu par ces 6 ans de procès, il parvient à s'en dégager assez pour continuer à approfondir sa vie spirituelle, conseillé par Bérulle, non plus à chercher des ressources.

À la fin de 1611, à 30 ans, il commence une sorte de noviciat à l'Oratoire de Jésus que Bérulle venait de fonder le 11 novembre.

Très vite Bérulle l'estime assez avancé dans sa vie spirituelle, zélé et capable dans le ministère, pour le faire nommer **curé de Clichy la Garenne**, au nord de Paris, il commence **en 1612**, il fera merveille et sera enfin heureux. **Il y remplaçait Bourgoing**, co-fondateur de l'Oratoire.

Très vite encore et presque en même temps, Bérulle, voyant ses dons de pédagogue, lui obtient **la place de précepteur des enfants** d'une des plus grandes familles de France, **en fin 1613, les de Gondi**, il a 32 ans. Monsieur **Phiippe** [☒Philippe] -Emmanuel de Gondi est le Général des Galères de France, il a le même âge que Vincent, et Madame, Françoise-Marguerite de Silly, très pieuse, a un an de plus.

Le voilà casé, dans une des plus hautes familles du royaume, employé au service des enfants.

12. En conclusion de ces étapes, nous voyons chez Vincent à la fois l'expérience de la pauvreté et de l'hostilité et l'habileté pour s'en sortir, grâce à une aptitude peu ordinaire aux relations avec des gens de tout milieu, encore un don de Dieu, charisme si on veut.

Disons que c'est **un de ses grands charismes**.

Premier départ apostolique, de 32 à 44 ans, 1613-1625:

Casé? en fait cela va être un nouveau tournant, source de deux autres.

Suivant les Gondi dans leurs diverses terres, il aide les curés des villages, où règne la pauvreté matérielle et une grande pauvreté spirituelle, ainsi le fait que certains paroissiens n'avaient jamais osé confesser des péchés mortels auprès de leur curé, n'ayant pas la possibilité d'en voir d'autres. Il prêche, catéchise et propose des confessions générales de toute la vie passée.

Il écrivait un brouillon de ses sermons, au moins de quelques-uns, mais il prêchait sans lire ses feuilles. **Il nous reste trois autographes de ces années:**

13. deux Sermons sur la Communion, entre 1612 à Clichy et 1616 dans les villages des Gondi. La Communion l'amène à parler de l'Incarnation, et donc aussi de Dieu le Père et du Saint-Esprit : **Trinité, Incarnation, Rédemption**, les trois grandes vérités de la Foi chrétienne, qu'il s'ingéniera toujours à faire connaître, « les vérités nécessaires au salut ».

Il est devenu **un théologien vivant la vie spirituelle avec le souci d'un pasteur, autre don, le treizième, vrai charisme.**

14. un *Sermon sur le catéchisme*, de fin mars ou début avril 1616, à la demande de Monsieur le Comte, il s'y montre théologien profond, averti de l'histoire de l'Église et fin pédagogue. **Pédagogue, autre don, le quatorzième, vrai charisme.**

À partir de maintenant nous verrons des applications de ces charismes, des œuvres, accompagnées parfois de nouveaux charismes personnels.

Ses maîtres remarquent vite sa valeur spirituelle et apostolique

Le 25 janvier 1617 il va découvrir, à Folleville, près d'Amiens, l'importance du travail en équipe. Nous connaissons cette journée. Madame de Gondi visitait ses paysans ; impressionnée par la déclaration qu'un mourant lui avait faite sur le bienfait d'avoir pu enfin se confesser près de Vincent de graves péchés durant sa vie jamais accusés auprès de son curé, elle demanda à Vincent de faire **un sermon sur la confession générale.** Ce sermon fit venir tellement de monde des environs qu'il fallut appeler des jésuites pour confesser aussi.

C'était la fête de la **Conversion de Saint Paul**, Vincent y vit un signe providentiel, ce fut **le grand tournant de toute sa vie : il passera sa vie à faire des missions pour des confessions générales, dans les campagnes** - les villes ne manquant pas de confesseurs en plus des curés, **et ce ne sera jamais plus seul, toujours en équipe de Prêtres.**

15. Les missions dans les campagnes sont la première grande œuvre de Vincent, nouveau don de Dieu ou charisme, le quinzième et par l'intermédiaire d'une dame qui était seigneur du lieu.

Et cela à nouveau va paraître basculer:

Bien loin de Paris et de la Picardie, **la Bresse**, terre du duché de Savoie, conquise par Henri IV en 8 ans de guerre sauvage, et annexée en 1601, restait en grande partie en ruines, même les églises, et la vie chrétienne bien diminuée ou difficile.

Cette situation préoccupait **l'Archevêque de Lyon.** Seule la ville de **Châtillon les Dombes** (nommée sur Chalaronne à la révolution française), entre Lyon et Bourg-en-Bresse, restait en bon état matériel et religieux, grand centre commercial, aucun des belligérants n'avait voulu la saccager. **L'Archevêque écrivit à Bérulle en octobre 1616**, lui demandant de fonder l'Oratoire à Châtillon, en plus de la Société de Prêtres qui l'administraient, ou d'y mettre au moins Bourgoing.

Or Bourgoing fondait l'Oratoire à Rouen, **Bérulle parvint à y faire envoyer Vincent.**

Il y est installé le 1^{er} août 1617. Un dimanche à la Messe, **à la demande d'une dame**, il expose dans son sermon l'état d'une famille pauvre isolée dans la campagne, où tous étaient malades. Il y va l'après-midi et voit un grand nombre de femmes y aller et en revenir; il parle avec quelques unes. Ensuite **il leur propose de s'associer**, pour que ce genre de service des pauvres et des malades ne s'interrompe plus.

En quelques mois elles organisent avec lui dans bien des détails pratiques **la première Confrérie de la Charité**, dont les Dames s'appellent «Servantes des pauvres», avec aussi des directives de vie chrétienne. Leur esprit sera **«humilité, simplicité et charité»**, pour **«le service spirituel et corporel des pauvres malades»**, les dames y ont l'autorité, le curé est seulement conseiller spirituel.

Ces trois vertus et l'association de ces deux services iront toujours de pair : **autre particularité ou charisme de Vincent**, qui sera vite adopté par d'autres.

16. C'est la deuxième grande œuvre de Vincent, vivante encore de nos jours, **dirions-nous à la fois son seizième, et premier grand, charisme, inspiré par Dieu à nouveau par l'intermédiaire d'une femme.**

Charisme? nous pouvons supposer que c'est le Saint-Esprit qui a inspiré cette démarche à cette dame - qui avait certainement déjà cette pratique de renseigner son curé.

Grâce à l'intervention de cette dame, **Vincent découvre l'importance et les ressources de l'association non seulement avec des Prêtres mais avec des laïcs**, des femmes cette fois, à qui il laisse la direction et la gestion, à la différence des autres confréries où le curé gardait une responsabilité.

17. Ce fait d'associer des prêtres et des laïcs, hommes et femmes, s'ajoute à l'œuvre elle-même, on le retrouvera dans les œuvres suivantes, "associer", encore un don ou charisme de plus, le dix-septième.

Conclusion et vrai départ, de 44 à 79 ans, 1625-1660

Les Gondi n'avaient pas accepté son départ ; ils parvinrent à le faire revenir pour Noël 1617, le dégageant de la responsabilité des enfants, lui laissant toute liberté pour des missions.

Dès 1618 il entreprit **des missions paroissiales en équipes de Prêtres** dans les villages de leurs vastes domaines, chaque fois avec l'institution de Confréries de la Charité. Pieuse et généreuse, Madame de Gondi y participait activement, les actes et règlements de la plupart existent encore, avec sa signature.

Voyant le zèle missionnaire de Monsieur Vincent et ses aptitudes, informé peut-être par lui de ses années d'esclavage, qu'il n'a jamais dit à personne, **Monsieur de Gondi le fait nommer Aumônier Général des Galères de France, le 8 février 1619 ; il fera donc des missions aussi aux galériens** quand ils sont en cale à Bordeaux ou à Marseille, **là aussi en équipe de prêtres**, Jésuites ou autres.

Cette fois, **c'est un homme, Monsieur de Gondi, qui fut l'instrument du Saint-Esprit dans cette nouvelle application de l'œuvre des missions populaires.**

Pour que ces équipes de Prêtres en missions soient durables, **Madame de Gondi lui suggéra d'unir en Association ou Congrégation** ceux de ses compagnons qui l'accepteraient. **Le 17 avril 1625** elle signe avec son mari le *Contrat de Fondation* accordant 45.000 Livres de fonds à une association de prêtres pour les missions, qui sera la **Congrégation de la Mission**, Monsieur Vincent avait 44 ans et encore 35 ans à vivre.

Il était grand temps, usée d'avoir tant fait dans les Confréries **Madame de Gondi mourut deux mois après**, à 45 ans, le 24 juin suivant 1625. Quelques confrères aimeraient qu'elle soit béatifiée, à juste titre.

Et **le 4 septembre 1626** fut signé l'*Acte d'association* des **4 premiers confrères missionnaires** pour les missions dans les paroisses.

18. Cette Congrégation sera la deuxième grande œuvre de Vincent de Paul, après les Confréries de Charité, **don ou charisme de plus, le dix-huitième**, et une fois de plus **à l'initiative d'une femme et de son mari, en tant que seigneurs des nombreux villages** où commencent ces missions.

Il ne s'arrêtera pas là.

Il invite une des personnes qu'il conseille spirituellement, la veuve **Louise de Marillac, Mademoiselle Legras, à visiter les divers Confréries**, pour assurer une unité d'esprit.

Bientôt **des filles de villages au [W] aux] environs de Paris** se proposent aux Dames de la Charité, pas toujours préparées à aller servir les pauvres. Ces filles sont agrégées aux Dames des Confréries, deux ensemble, une pour les malades, l'autre pour l'instruction des enfants, sous la direction des Dames.

Cette fois c'est Louise de Marillac, Mademoiselle Legras, qui prend l'initiative de leur donner une formation, en les réunissant chez elles, à partir du **29 novembre 1633**, sans autre nom que "filles", **Filles de la Charité**, remises aux Confréries après quelques semaines de formation, puis un an.

Lisons le *deuxième article* de leurs **Règles**, élaborées progressivement, il est typique de l'esprit vincentien : «comme elles sont beaucoup plus exposées au dehors que les religieuses, **n'ayant ordinairement pour monastère que les maisons des malades, pour cellule qu'une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître, les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie**, elles sont obligées, par cette considération, de mener une vie aussi vertueuse que si elles étaient professes dans un ordre religieux.»

Ces filles seront préparées à servir dans tous les milieux, à subir des rebuffades.

Cette troisième grande œuvre n'était pas du seul Vincent de Paul, il ne voyait que les Confréries de dames, les filles étant seulement agrégées deux par deux à une Confrérie ; il craignait qu'en devenant autonomes elles ne deviennent religieuses et cloîtrées.

Par contre Louise de Marillac tenait à en faire une Société autonome, tout en veillant à ce qu'elles restent "laïques", et elle finit par l'obtenir, grâce au fait d'être appelées au service des malades dans quelques Hôpitaux ou Hôtels-Dieu, et forcément davantage qu'à deux. Devenue assez nombreuses, elles auront une Règle et une Maison-Mère, dans la propriété de Louise de Marillac, au village de La Chapelle.

Vincent accepta en **1646**, qu'elles **soient érigées en Confrérie** autonome puis approuvées comme **Compagnie en 1655** par l'Archevêque de Paris, ce qui est resté leur dénomination. **Elles ne seront jamais "Religieuses"**, vivant et priant en commun, **leur vocation - leur charisme - est de sortir, d'aller chez les pauvres.**

19. Par cette double institution d'hommes et de femmes, dans des activités complémentaires, Vincent a su travailler en associant non seulement des personnes mais aussi des groupes, des Congrégations d'hommes et de femmes, bien distinctes et autonomes, avec le même esprit et complémentaires, pour travailler au règne de Dieu dans les mêmes régions, comme plusieurs autres fondateurs.

Les missions paroissiales continuaient, Vincent aimait encore y participer, quand il était disponible, il avait établi **des maisons de mission** là où il était demandé.

20. Une grande misère de Paris et des grandes villes étaient **les enfants trouvés**. Vincent en parla à quelques Dames de la Charité, on envisagea diverses solutions, et les ressources possibles. Cela commença très petitement en janvier **1638**, à la Maison-Mère des Filles de la Charité, puis une maison pour douze fut louée. En 1640 l'œuvre avait pris de l'ampleur, **Vincent n'aimait pas embrigader les enfants en grand nombre**, le Vendredi 15 janvier 1644 il avait rassemblé de quoi faire construire des maisons sur un terrain qui appartenait à Saint Lazare, chacune pour une douzaine d'enfants avec deux Filles de la Charité, nombre moyen des familles de cette époque. Le 16 janvier 1645 **les Treize Maisons**

étaient terminées. ⁵ Peu de temps après la reine leur attribuait le vaste château inoccupé de **Bicêtre**, au sud de Paris, plus d'une centaine d'enfants étaient répartis dans les chambres.

Notons ce souci, ou ce charisme : rester le plus possible à taille humaine.

Les troubles de la Fronde qui dévastèrent l'Île-de-France à partir de fin décembre 1648-janvier 1649 y ajoutèrent une grande disette aux dangers des rôdeurs et des soldats. Louise écrivit au Chancelier Séguier de leur faire procurer du pain. ⁶

La légende s'en est mêlée. En 1827 paraît la *Vie de Saint Vincent de Paul*, par le romancier B. CAPEFIGUE. Au chapitre sur l'origine de l'Œuvre des Enfants Trouvés, pages 66-69, puis en 1845, aux pages 40-41, il invente ce qui n'avait jamais été imprimé et qui ne se trouvait dans aucune Archive: «Souvent on le voyait au milieu de ces nuits d'hiver, où la neige et la glace couvraient les rues, parcourir dans Paris les quartiers les plus écartés, recherchant ces victimes délaissées, les réchauffant dans son [67] sein, et succombant sous [40] sa charge, arriver dans la maison des Filles de la Charité pour mettre sous leur protection ce fardeau précieux.»

En réalité Vincent ne sortait jamais la nuit, après la prière du soir il suivait la règle, allait se coucher, pour se lever comme tous à 4 heures. À l'âge où ces sorties lui sont attribuées, 72 ans, il pouvait de moins en moins marcher, avec ses plaies aux jambes.

Que s'est-il passé dans l'intervalle dans l'esprit de CAPEFIGUE ? l'ampleur de la diffusion de sa légende lui a-t-elle fait craindre des recherches ? **Dans son édition de 1865**, page 57, il y a encore le récit de ces sorties, à la page 57, avec de notables variantes et **sans aucune mention de neige ni de journal.**

Les meilleurs historiens s'y sont laissé tromper, et, sans citer de source, ont publié cette légende, devenue l'image populaire de Saint Vincent de Paul. Ce fut le thème d'un grand nombre d'artistes, peintres et sculpteurs, en plus de les représentations classiques de Vincent portant un enfant dans ses bras, ce qu'il a pu faire lorsqu'il allait les visiter, ou donnant du pain à un enfant, ce qu'il a pu faire dans la rue, propageant encore la légende.

Le réalité, plus simple et plus vaste, était la quatrième grande œuvre de Monsieur Vincent.

Les Filles seront même envoyées aux armées pour soigner les blessés.

Les rois de France faisaient souvent la guerre. **Après bien des conflits de diverses sortes**, Louis XIII et Richelieu entreprirent de conquérir **la Lorraine**, duché indépendant, **à partir de 1631**. Ce furent 29 ans de batailles incessantes, avec des alliés des deux côtés, dont les protestants suédois du côté français, les plus cruels. Tout était en ruines et pillé, cultures et récoltes étaient impossibles, détresses partout et réfugiés dans les villes et jusqu'à Paris.

La Compagnie du Saint-Sacrement, dont Vincent était membre, envoya des secours aux lorrains dès les débuts, puis Monsieur Vincent directement à partir de 1635, quelques-uns de ses premiers Prêtres, Diacres et Frères réussissaient à transporter vêtements,

⁵ Documents des Archives Nationales, S 6593, trouvés et photocopiés par Mme Zurawski, De Paul University, Chicago, et communiqués aux Archives de la Mission à Paris en 2001. COSTE ne mentionne pas ces 13 maisons, et pour cause, l'histoire dépend des hasards des découvertes. M. Vincent mentionne ce petit hôpital à M. de Contarmon sans le nommer, le 11 mai 1654, SV, V, 135 ; c'est Sœur Élisabeth Charpy qui l'a identifié en 1989, à la lumière d'un bail de 1645, dans sa note à cette lettre, reproduite dans *La Compagnie des Filles de la Charité aux origines*, page 651. Il fallait la découverte de Mme Zurawski pour en connaître la source.

⁶ Coste, Monsieur Vincent, II, 456-478 ; Saint Louise de Marillac, Écrits spirituels, Édition 1983, L. 212, page 305.

nourritures et argent, à pied pour ne pas se faire repérer, en évitant les armées et les bandes armées. Frère Matthieu Regnard a écrit ses voyages et ses ruses.

Les confrères écrivaient ce qu'il voyaient et faisaient, Vincent en faisait faire des copies qui étaient distribuées, pour obtenir des secours.

21. C'était sa cinquième grande œuvre, avec un nouveau don ou charisme, promouvoir l'information en utilisant les moyens de communication.

22. En même temps ce fut **une première fondation hors de France, en octobre 1641**, une maison de Mission et un Grand Séminaire à **Annecy**, en Savoie, alors duché indépendant, à la demande de la Mère Jeanne de Chantal et de l'Évêque.

En février 1642 achat d'une maison à **Rome**, il était bon d'y avoir une résidence permanente, pour les tractations avec le Saint-Siège et des missions paroissiales.

23. Au milieu de tout cela il pense aussi à ses Confrères: en **1642** c'est aussi la **Première Assemblée Générale**, les maisons étant devenues assez nombreuses et dispersées il fallait vérifier ce qui se faisait et veiller à maintenir l'unité.

24. Sixième entreprise, doctrinale, pour ne pas écraser le petit peuple sous trop d'exigences, sa part dans l'affaire du Jansénisme. En **1640**, un théologien de Flandres, Cornelius Jansen ou JANSENIUS, avait fait paraître *Augustinus*, en latin, énorme synthèse des œuvres de Saint Augustin, sur les questions du péché originel, des rapports de la grâce divine et du libre arbitre humain, et de la prédestination, il adopte les positions extrêmes de Saint Augustin. La traduction française sort l'année suivante, sous le même titre, *Augustinus*. Des débats commencent entre théologiens, à quoi s'ajoutent des positions rigoristes pour la vie chrétienne de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, selon qui chacun devrait être parfait. Antoine Arnauld, disciple de Saint-Cyran, publie *De la fréquente communion*, insistant tellement sur la perfection qu'il faut avoir pour communier qu'il n'est plus possible de communier souvent.

Des "Propositions" exposant les points condamnables de la nouvelle doctrine sont publiées par ceux qui les rejettent, ramenées à Cinq, telles la grâce est irrésistible, donc ceux qui ne suivent pas les commandements de Dieu n'ont pas eu la grâce, on se réfère à la parole de Jésus, «beaucoup d'appelés, peu d'élus», du coup, Jésus n'est pas mort pour tous.

Les excès s'amplifient, amenant une campagne pour demander à Rome la condamnation des *Cinq Propositions*, Monsieur Vincent y participe. Le 6 mars 1642 le Pape Urbain VIII dans la Bulle *In eminenti* renouvelle l'ancienne interdiction de publier sur les controverses au sujet de la grâce, mais les discussions continuent.

Monsieur Vincent écrit une étude théologique, De la grâce. On y reconnaît l'ancien professeur de 1604-1605.

Il attaquait nettement la doctrine mais jamais les personnes, gardant des amis jansénistes.

25. Septième entreprise, Aumônier Général des Galères depuis 1619, Monsieur Vincent n'a pas cessé d'y penser, allant leur donner des missions à Bordeaux comme à Marseille pendant leur temps de repos.

Il n'oubliait pas **les esclaves des Turcs**. Il en avait sûrement parlé, à la reine ou à la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, si bien qu'**en juillet 1643** il ouvre avec son aide financière **une maison à Marseille** pour des confrères qui aidaient corporellement et

spirituellement les galériens de France et d'où ils pourraient aller en Barbarie secourir les esclaves. La France avait **un consulat à Alger et à Tunis**. Pour donner plus de garantie aux missionnaires lazarisistes, la Duchesse d'Aiguillon réussit à faire installer des lazarisistes aux consulats à titre d'aumôniers des français du Consulat et des esclaves. Les premiers arrivent à **Tunis en 1645** puis à **Alger**. Finalement elle fit nommer des lazarisistes comme consuls.

Le couronnement sera **MADAGASCAR, en 1648**, avec l'aide de la Compagnie des Indes, dont le comportement parfois conquérant n'aidera pas l'évangélisation.

26. Et toujours les guerres et les misères, continuation de sa cinquième grande œuvre. La France voulait conquérir non seulement la Lorraine mais les Flandres, alors rattachées à l'Espagne. La guerre et ses malheurs s'intensifièrent à partir de 1649, les confrères, dont Frère Jean Parre, écrivaient ce qui se passait, comme de la Lorraine. Cette fois Vincent en envoyait copie à son ami Charles Maignart de Bernières qui en faisait **imprimer des résumés** de 4 petites pages, **les Relations**, chaque mois, pour quelques dons.

Ce développement de l'information sur les besoins des pauvres par l'utilisation des moyens de reproduction est encore un don, une aptitude, charisme.

27. Un autre "charisme" était son ingéniosité pour trouver des ressources, ses dons de gestionnaire. Tous ces secours avaient besoin de bien davantage que des dons. Préparé dès sa famille à **gérer des terres et des biens**, Vincent fit des prouesses : dans **l'exploitation des terres**, ajoutant ferme à ferme, dans la **gestion de Compagnies de transport**, par terre et par eau, et **sachant défendre ces biens des pauvres** lors de procès intentés par des concurrents.

28. Et son audace en politique. En **décembre 1648-janvier 1649**, c'est la **révolte à Paris** contre la politique de guerre menée par la royauté et Mazarin après Richelieu : **la Fronde**. Saint Lazare étant hors les murs, **Monsieur Vincent va à cheval avec Frère Ducournau trouver la reine et Mazarin à Saint-Germain, et leur demande la paix** et un temps de retrait pour Mazarin. La reine et Mazarin refusent. **Il ne rentre pas à Saint-Lazare**, craignant que sa démarche soit connue et que les parisiens le soupçonnent d'avoir pris parti pour Mazarin, et c'est **un long parcours à cheval en pleine tempête de neige, à 68 ans** jusqu'à la ville de Richelieu.

Très vite **la Fronde des Princes** dans plusieurs Provinces s'ajoute à celle des Parlementaires de Paris, alors guerres étrangères de la Lorraine aux Flandres et guerres civiles un peu partout, les misères empirent, Saint Lazare est pillé, comme ses fermes. Les épidémies se propagent. Durant le terrible hiver **1651-1652, les Congrégations Religieuses, elles-mêmes sans grandes ressources, s'unissent pour nourrir 10.000 pauvres à Paris.**

29. Face aux persécutions. Pendant de temps les protestants d'Angleterre mènent **de cruelles persécutions contre les catholiques en Écosse et en Irlande**. Monsieur Vincent y envoie des missionnaires, Prêtres et Frères. En **mars 1652**, le Frère Thaddée Lye sera martyrisé en Irlande, mains coupées et tête écrasée, devant sa mère.

23 bis. Encore avec sa Congrégation : Vincent et quelques confrères, spécialement lors de la **deuxième Assemblée Générale en 1651**, continuent de préparer une édition définitive des *Règles Communes de la Congrégation*.

Tout cela pendant que les guerres continuent, **en 1654** les secours en Picardie et Île-de-France se poursuivent, et toujours en même temps il fonde **en Italie, à Turin et Agde**.

Il lui faut de plus en plus mener de front plusieurs affaires.

Fidèle à sa pensée de ne pas héberger les mendiants en grand nombre, mais en groupes à taille humaine, il peut ouvrir en lien avec Mademoiselle Legras un petit établissement, **l'Hospice du Nom de Jésus**, pour 12 pauvres, hommes et femmes résidant à part, à qui des ouvriers du voisinage apprennent un métier.

30. Autres difficultés, en 1655, de nouvelles épreuves commencent, vis-vis de lui et de ses collaborateurs, **des calomnies**, en particulier de la part de jansénistes. Puis c'est **la mort** de plusieurs confrères, et par la **peste**, à Gênes, morts de Sœurs, et des **naufrages** de navires en partance pour Madagascar.

Le gouvernement préparait un "Hôpital Général" pour enfermer de force les mendiants; Vincent, partisan d'établissements à taille humaine, refuse d'en assurer l'aumônerie de ce grand renfermement, ce seront des prêtres diocésains.

31. Dernières années, épreuves et décès. ‡Le **Vendredi 17 mai 1658**, c'est enfin la distribution des *Règles Communes de la Congrégation de la Mission*, au cours d'une Conférence sur le Règles, SV, I, [XII], 1-14, dont 12.

De plus en plus infirme des jambes et des voies urinaires, **Vincent ne peut plus quitter sa chambre**, sinon porté sur une chaise par des Frères; mais il continue de suivre les affaires, il ouvre Montpellier, Narbonne. Les Conférences se font à son étage, pour les leurs les Filles de la Charité viennent aussi à son étage.

1660, voit la mort des premiers et grands collaborateurs, le **14 février, mort de M. Portail**, le **15 mars, mort de Louise de Marillac**.

De plus en plus infirme, Vincent a encore plus mal au lit, il dort le plus souvent sur sa chaise. En septembre des confrères tiennent le journal de ses derniers jours.

Le **27 septembre**, il mourut sur sa chaise.

Peu après le secrétaire ouvre l'enveloppe, **il a proposé René Alméras** Supérieur Général, qui sera finalement élu.

APPENDICE

La véracité de la lettre où se trouve le récit e la captivité et de la suivante.

Elle a été mise en doute, des arguments contre ont été inventés par GRANDCHAMP, employé au Consulat de Tunis, à la demande du lazariste Pierre Coste, qui n'y croyait pas.

Ils ont tous été reconnus faux par le spécialiste des Études maghrébines à Bordeaux, Pierre TURBET-DELOF. De plus la présence d'un terme technique de cette lettre, inconnu du public, que Vincent n'a pas pu inventer, impose qu'il l'ait vraiment entendu : au lieu du terme courant "métairie" il emploie le terme arabe "temat", inconnu de GRANDCHAMP, alors qu'il figure dans un dictionnaire spécialisé : "t'omet", Vincent transcrivait d'oreille.

De plus la lettre, à la différence des autres lettres de Vincent, est d'une écriture extrêmement appliquée et elle a été envoyée non seulement à son protecteur, juge et avocat, Monsieur de Comet, mais au secrétariat de l'Évêché et à sa mère. Elle est écrite d'Avignon,

avant une occasion d'aller à Rome, et pas d'abord pour raconter son esclavage mais pour demander ses lettres d'ordination, nécessaires pour prouver à Rome qu'il est vraiment prêtre.

Parallèlement, il avoue qu'il a contracté des dettes, et le but de sa lettre est aussi d'expliquer pourquoi il est resté deux ans sans les rembourser, il promet de la faire. C'est tout à fait conforme à la procédure devant notaire pour obtenir un délai pour rembourser : et justement il écrit qu'il en envoie copie au notaire de Dax.

L'analyse de cette lettre montre qu'il avait déjà des connaissances exceptionnelles d'économie, de droit et de procédures, seuls des lecteurs bien informés l'ont saisi et publié, comme l'abbé J. B. BOUDIGNON, dans *Saint Vincent de Paul, modèle des hommes d'action et d'œuvres*, 3 éditions, Paris, de 1886 à 1896, le Chanoine FOURNIER, *Saint Vincent canoniste*, panégyrique à la Saint Vincent du 19 juillet 1929. Il y déplore déjà que les biographes n'aient évoqué que sa prudence, sa patience, etc., et pas ses importantes compétences techniques, dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1929-4, tome 94, n° 375, pp. 763-774, surtout 767-772.

Ces preuves eurent peu d'écho et l'on continua de répéter Grandchamp sans aborder à fond l'analyse des textes ni des documents nouveaux.